



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 05034

Numéro SIREN : 328 604 244

Nom ou dénomination : OXYLIS

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2017 sous le numéro de dépôt 7459

Sté par actions simplifiée unipers.

OXYLIS

108 avenue de la République
92400 COURBEVOIE

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

FIDUCIAIRE DE LA SEINE

41 rue Vivienne 75002 PARIS – Tel. : 01 42 36 01 04

Sommaire

1. COMPTES ANNUELS	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Annexe	6

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sté par actions simplifiée unipers.

OXYLIS

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2015	Net 31/12/2014
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	5 183	5 183		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	96 500		96 500	
Constructions	1 183 538	44 156	1 139 382	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				5 495
Autres immobilisations corporelles	460 860	323 089	137 772	89 856
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	50 000		50 000	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	94 975 537		94 975 537	95 133 615
Créances rattachées aux participations	8 096 319		8 096 319	8 114 554
Autres titres immobilisés				
Prêts	579 664		579 664	769 559
Autres immobilisations financières	6 300		6 300	2 403
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	105 453 900	372 427	105 081 473	104 115 481
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				7 100
Avances et acomptes versés sur commandes				41 009
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	4 379 519		4 379 519	5 361 892
Autres créances	24 751 392		24 751 392	21 373 066
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 618 188		1 618 188	5 078 134
Charges constatées d'avance (3)	18 794		18 794	9 416
TOTAL ACTIF CIRCULANT	30 767 892		30 767 892	31 870 617
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	136 221 792	372 427	135 849 365	135 986 099
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				8 884 112
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2015	31/12/2014
CAPITAUX PROPRES		
Capital	160 000	160 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	16 000	16 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	99 488 872	75 608 199
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	12 358 607	23 880 674
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		165 871
TOTAL CAPITAUX PROPRES	112 023 480	99 830 743
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	71 925	71 925
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	71 925	71 925
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	8 761	12 005 317
Emprunts et dettes financières diverses (3)	22 252 660	21 902 471
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 311	465 464
Dettes fiscales et sociales	947 743	1 335 428
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	6 485	374 750
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	23 753 960	36 083 430
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	135 849 365	135 986 099
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	23 753 960	36 083 430
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	8 761	12 005 317
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises	80 276	3,06	2 691 079	67,73	-2 610 803
Production vendue biens					
Production vendues services	2 539 507	96,94	1 281 915	32,27	1 257 592
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Rep.s/amort. et prov, transfert de charges	190 311	7,26	154 117	3,88	36 194
Autres produits	3 566 052	136,12	4 952 896	124,66	-1 386 844
Total	6 376 147	243,38	9 080 008	228,54	-2 703 861
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises	75 809	2,89	2 116 224	53,27	-2 040 414
Variation de stock (m/ses)	7 100	0,27	154 670	3,89	-147 570
Achats de m.p & aut.approv.					
Variation de stock (m.p.)					
Autres achats & charges externes	1 201 908	45,88	1 137 810	28,64	64 098
Impôts, taxes et versts. assimilés	154 533	5,90	111 444	2,81	43 088
Salaires et Traitements	752 656	28,73	532 285	13,40	220 371
Charges sociales	303 904	11,60	215 078	5,41	88 826
Dot sur immob amortissements	80 441	3,07	370 227	9,32	-289 787
Dot sur immob provisions					
Dot.prov.sur actif circulant					
Dot prov.risques et charges					
Autres charges	3		17 930	0,45	-17 927
Total	2 576 354	98,34	4 655 668	117,18	-2 079 315
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 799 794	145,04	4 424 339	111,36	-624 546
OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéf attribués / Perte transf					
Perte supportée / Bénéf.transf					
Total					
PRODUITS FINANCIERS					
Pdts financiers de participation	9 588 651	366,01	12 548 988	315,86	-2 960 337

Compte de résultat

	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	%	Variation absolue (montant)
Aut.valeurs mob & créances					
Aut.intérêts & pdts assimilés	688 507	26,28	718 361	18,08	-29 854
Reprises s/prov.&transf.chges					
Diff.positives de change	1 408	0,05			1 408
Pdts nets cessions val.mob			388 571	9,78	-388 571
Total	10 278 566	392,34	13 655 920	343,72	-3 377 354
CHARGES FINANCIERES					
Dotat.financières amort.& prov.					
Intérêts et charges assimilées	101 195	3,86	85 078	2,14	16 117
Différences négativ.de change					
Chges nettes s/cessions val.mob.					
Total	101 195	3,86	85 078	2,14	16 117
RESULTAT FINANCIER	10 177 371	388,48	13 570 842	341,58	-3 393 472
RESULTAT COURANT	13 977 165	533,52	17 995 182	452,94	-4 018 017
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
- sur opérations de gestion					
- sur opération en capital	107 567	4,11	9 965 775	250,84	-9 858 209
- rep.s/prov & transf.de charges	165 871	6,33			165 871
Total	273 437	10,44	9 965 775	250,84	-9 692 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
- sur opérations de gestion	14 877	0,57	1 337	0,03	13 540
- sur opérations en capital	166 121	6,34	1 685 813	42,43	-1 519 693
- dot.except.amort.&prov.			16 633	0,42	-16 633
Total	180 997	6,91	1 703 782	42,88	-1 522 785
RESULTAT EXCEPTIONNEL	92 440	3,53	8 261 993	207,95	-8 169 553
Participation des salariés					
Impôts sur les bénéfices	1 710 997	65,31	2 376 501	59,82	-665 504
RESULTAT DE L'EXERCICE	12 358 607	471,74	23 880 674	601,07	-11 522 066

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Sté par actions simplifiée unipers.
OXYLIS

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SASU OXYLIS**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2015, dont le total est de 135 849 365 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 12 358 607 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2016 par le président de la société.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2015 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 à 10 ans

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été calculée en raison de la structure, l'ancienneté et la rotation de l'effectif.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2015 a été constaté pour un montant de 7 289 euros. Le produit correspondant a été porté au crédit d'un compte 699 - Crédits d'impôts.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution du poste d'impôts sur les bénéfices et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 346	3 837		5 183
Immobilisations incorporelles	1 346	3 837		5 183
- Terrains		96 500		96 500
- Constructions sur sol propre		869 006		869 006
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		314 532		314 532
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 450		42 450	
- Installations générales, agencements aménagements divers	113 764	18 035		131 799
- Matériel de transport	323 459	24 842	86 422	261 880
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	53 689	31 993	18 500	67 182
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		50 000		50 000
Immobilisations corporelles	533 362	1 404 907	147 371	1 790 898
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	103 248 168	130 312	306 625	103 071 855
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	771 963	35 068	221 067	585 964
Immobilisations financières	104 020 131	165 380	527 692	103 657 819
ACTIF IMMOBILISE	104 554 839	1 574 124	675 063	105 453 900

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	3 837	1 404 907	165 380	1 574 124
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	3 837	1 404 907	165 380	1 574 124
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		147 371	527 692	675 063
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		147 371	527 692	675 063

	Valeur Brute	Utilisation ou Taux	Mode d'amortissement
Construction sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Agencements des constructions			
Installations techniques			

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Quote-part du capital détenue
- Filiales (détenues à + 50 %)	
SARL ISIS ADOUR 64170 ARTIX	99,87
SAS ALLIANCE MEDICAL SERVICE 29400 LANDIVISIAU	50,26
SARL ISIS PARIS EST 75020 PARIS	99,87
SAS ELIA MEDICAL OUEST 35510 CESSON SEVIGNE	51,00
SAS SIM DEVELOPPEMENT 92415 COURBEVOIE CEDEX	100,00
SAS TELECOM SERVICES 75020 PARIS	78,04
SAS NESTLE HOMECARE 77184 EMERAINVILLE	100,00
SAS MEDICALE DE MONTARGIS 92400 COURBEVOIE	75,00
SARL SANTE INVESTISSEMENTS 92400 COURBEVOIE	51,00
SAS R'SUD MEDICAL 13850 GREASQUE	83,49
SAS ACCES MEDICAL 83390 CUERS	51,00
SARL ISIS MIDI PYRENEES 31600 MURET	99,87
SARL ISIS AQUITAINE 33185 LE HAILLAN	80,00
SARL ISIS ATLANTIQUE 17180 PERIGNY	80,00
SAS SOCIETE FRANCAISE D'EHPAD 91450 SOISY SUR SEINE	100,00
SA POLYCLINIQUE DU COTENTIN 50120 EQUEURDREVILLE	99,144
DIV ISIS POLYNESIE 98704 PAPEETE	100,00
SAS TILLOU CRECHE 75020 PARIS	51,00
SAS OXYLIS MEDICAL 92400 COURBEVOIE	75,00
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	
SCI MEDICAL BAYONNE 64170 ARTIX	20,00
SAS ELIA MEDICAL 80000 AMIENS	22,04
SARL ELIA MEDICAL PARIS 77170 BRIE COMTE ROBERT	20,00
SCI AERIS IMMOBILIER 62280 ST MARTIN LEZ BOULOGNE	30,00
SCI SCI OB MEDICAL 92400 COURBEVOIE	28,00
SCI AIRIMMO 83500 LA SEYNE SUR MER	22,30
SARL ELIA MEDICAL NORD 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	20,00
SARL ELIA MEDICAL MEDITERRANEE 34130 SAINT AUNES	20,00
SAS HOMEDIS SANTE 69390 LES VOURLES	40,40
SAS UNISEL 92300 LEVALLOIS PERRET	49,90
SA CLINIQUE DE MONTARGIS 45202 MONTARGIS	19,98

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 346	3 837		5 183
Immobilisations incorporelles	1 346	3 837		5 183
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		36 329		36 329
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions		7 826		7 826
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	36 955	5 495	42 450	
- Installations générales, agencements aménagements divers	68 503	11 404		79 908
- Matériel de transport	297 594	13 523	86 422	224 695
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 960	2 027	18 500	18 487
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	438 012	76 604	147 371	367 245
ACTIF IMMOBILISE	439 358	80 441	147 371	372 427

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 37 831 987 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	8 096 319		8 096 319
Prêts	579 664		579 664
Autres	6 300		6 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 379 519	4 379 519	
Autres (**)	24 751 392	24 751 392	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 794	18 794	
Total	37 831 987	29 149 705	8 682 283
Prêts accordés en cours d'exercice	31 171		
Prêts récupérés en cours d'exercice	221 067		
(**) Dont envers les associés	20 807 686		

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD. A RECEVOIR	897 548
Total	897 548

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 160 000,00 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	10 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 000	16,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	165 871		165 871	
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	165 871		165 871	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles			165 871	

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	71 925				71 925
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	71 925				71 925
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 23 753 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	8 761	8 761		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	4 614 858	4 614 858		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	538 311	538 311		
Dettes fiscales et sociales	947 095	947 095		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 644 935	17 644 935		
Produits constatés d'avance				
Total	23 753 960	23 753 960		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	4 020 397			

Charges à payer

	Montant
FOURN.FACT.NON PARVENUES	54 537
AGIOS A PAYER	8 644
INT COURUS POLY COTENTIN	5 187
CONGES A PAYER	61 353
AV/FRAIS DEPLACEMENT	2 306
NDF FRANCOIS	2 651
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	24 645
ETAT, TAXE D APPRENTISSAG	4 923
FORMATION PROFESSIONNELLE	8 688
TVTS	892
ETAT A PAYER	1 201
Total	175 027

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVAN	18 794		
Total	18 794		

Engagements financiers et/ou hors bilan

Les autres engagements financiers et/ou hors bilan ne sont pas recensés

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 478 883		2 478 883
Ventes de marchandises	80 276		80 276
Produits des activités annexes	60 624		60 624
TOTAL	2 619 783		2 619 783

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2015	31/12/2014
Produits financiers de participation	9 588 651	12 548 988
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	688 507	718 361
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change	1 408	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		388 571
Total des produits financiers	10 278 566	13 655 920
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	101 195	85 078
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	101 195	85 078
Résultat financier	10 177 371	13 570 842

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	5 789	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 088	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	166 121	
Produits des cessions d'éléments d'actif		107 567
Amortissements dérogatoires		165 871
TOTAL	180 997	273 437

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	4 941 963
Taux Réduit - 15 %	38 120
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	7 189
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	7 859
Autres imputations	

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, .

PHI DOMINIC TRAN

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ PAR L'ÉTAT
INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE À PARIS

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DE PARIS

2, RUE BARGUE
75015 PARIS

TÉL. : 01.48.01.68.68
FAX : 01.42.33.13.10

e-mail : phitrans860@wanadoo.fr

OXYLIS

Société par actions simplifiée au capital de 160 000 €

Siège social : 108, avenue de la République - 92400 COURBEVOIE

R.C.S. NANTERRE B 328 604 244

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

OXYLIS

Société anonyme au capital de 160 000 euros
Siège social : 108 avenue de la République - 92400 COURBEVOIE
R.C.S. NANTERRE B 328 604 244

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- le contrôle des comptes annuels de la Société OXYLIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

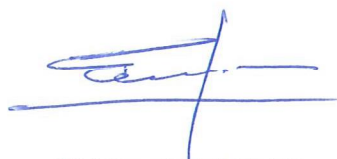
En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je précise que dans le cadre de ma démarche d'audit sur les comptes annuels, les travaux que j'ai effectués pour émettre l'opinion ci dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 15 juin 2015



Phi Dominic TRAN

Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de PARIS

OXYLIS

Société anonyme au capital de 160.000 euros
Siège social : 03 Place Jean Mermoz (92400) COURBEVOIE
Immatriculée sous le numéro 328 604 244 au R.C.S. de NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2016

L'an deux mille seize,
Le trente juin,
A dix heures,

Les actionnaires de la société "OXYLIS", société anonyme au capital de 160.000 euros, divisé en 10.000 actions de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Conseil d'administration par lettre adressée dans les délais légaux à tous les actionnaires inscrits dans le délai statutaire.

Il a été dressé une feuille de présence émargée en entrant en séance par tous les actionnaires présents et par les mandataires des actionnaires représentés.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Olivier FRANCOIS, Président Directeur Général.

Madame Noëlle FRANCOIS ainsi que Monsieur Olivier FRANCOIS, agissant en qualité de représentant légal de la société ALIS MEDICAL, les deux actionnaires présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs et déclarent accepter ces fonctions.

Monsieur Albert FRANCOIS est désigné par le bureau ainsi composé comme Secrétaire.

Monsieur Phi Dominic TRAN, Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent le quorum requis pour les décisions à caractère ordinaire et qu'ainsi l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des actionnaires :

- la copie des lettres de convocation adressées à chaque actionnaire ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- la feuille de présence et, le cas échéant, les procurations données par les actionnaires représentés, ainsi que les formulaires de vote par correspondance ;
- un exemplaire des statuts de la société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2015 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ;
- le rapport de gestion ainsi que le rapport du Conseil d'administration ;
- les rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice et sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et au Commissaire aux comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport général du Commissaire aux Comptes ainsi que des comptes et des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- Approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Quitus aux Administrateurs ;
- Confirmation des mandats des commissaires aux comptes ;
- Confirmation des mandats des administrateurs ;
- Questions diverses.

Puis, il donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice écoulé font apparaître un montant de 5 789 € au titre des dépenses non déductibles du résultat fiscal au regard du 4° et du 5° de l'article 39 du même Code.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes concernant les conventions visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce prend acte de sa teneur et l'approuve sans réserve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur la proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2015 s'élevant à 12 358 607 € en totalité au compte « report à nouveau ».

L'assemblée constate en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, compte tenu des résolutions qui précèdent, donne aux Administrateurs quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture faite a été signé par le Président, les Scrutateurs et le Secrétaire.